

VOCATION ÉNERGETIQUE

Des cultures nommées « Désir »

Retour sur quatre années d'expérimentation autour des cultures intermédiaires à vocation énergétique. La Coopérative Agricole Lorraine a partagé les enseignements recueillis sur 37 parcelles d'essais implantées sur deux sites du Toulinois, lors de deux réunions décentralisées.

Dans le cadre de la démarche DESIR (Dispositif d'expérimentation de solutions innovantes et rentables), les adhérents du groupe CULTUR'Gaz de la CAL se sont réunis respectivement les 21 et 22 janvier à Atton (54) et à Dompierre (88). Ces réunions ont été conduites et animées par les représentants du service agronomique, Claude Chalon et Sébastien Guiot.

DESIR bénéficie désormais d'un recul de quatre années d'expérimentation, avec trente-sept essais mis en place, principalement au GAEC du Grand Parc à Bouvron et à Ochey. Des analyses variées, des observations rigoureuses et un recueil important de données permettent d'apporter des réponses précises en termes de conduites culturales relatives à la méthanisation. Après quelques précisions réglementaires confirmant l'intérêt des CIVE (Cultures intermédiaires à vocation énergétique) pour la production de biomasse, les différentes possibilités de mise en œuvre ont été présentées.

Bons résultats sur maïs ultra-précoce

• **CIVE d'hiver** : Les essais sont menés depuis 2016 à Bouvron en sols profonds, et à Ochey en sols superficiels avec du seigle fourrager Vitallo, des mélanges de triticale + avoine + pois, Tritimix, seigle + pois + trèfle. Ils laissent à conclure à une régularité quant aux résultats obtenus, une faible dépendance au type de sol et une récolte compatible avec le semis

d'une deuxième culture. Ceci dans le cadre d'une climatologie quasi normale. 2017 ayant été la meilleure année. Pour une seconde production de biomasse, les mélanges à base de moha, Niger et Tournesol donnent de bons résultats mais l'implantation d'un maïs ultra précoce paraît une alternative encore plus intéressante en sol profond. À l'échelle d'une exploitation, l'intérêt économique des CIVE se raisonne dans la rotation en alternant les espèces selon les cultures de vente présentes et en fonction des types de sol et de leur réserve utile en eau. En 2020, un protocole CIVE d'hiver de vingt-deux modalités en micro-parcelles est d'ores et déjà défini.

Protocoles pointus

• **CIVE d'été** : Les essais ont été implantés à Bouvron essentiellement, excepté un protocole à Ochey en 2018. Ce dernier, en Methanicouv, a produit une biomasse trop faible pour être récolté. 2016 fut une année compliquée au niveau des semis, en revanche il en ressort que les mélanges à base de moha ont bien répondu aux attentes. Le sorgho fourrager a aussi bien résisté aux températures supérieures à 30° en sol profond. 2017 a donné de très bons résultats, d'où la remise en place à l'identique pour 2018 qui s'est avérée catastrophique en raison de la météo. Des essais avec association de maïs ont été menés également de 2017 à 2019.

Pour poursuivre les recherches



Visite du centre de traitement des déchets de Pont-à-Mousson qui valorise en électricité le biogaz.

et aller plus loin dans le recueil des données, des protocoles pointus et diversifiés ont été élaborés. Les résultats avec les autres coopératives lorraines ont été mis en commun et un mélange d'espèces nommé Prometha été ST a vu le jour au sein d'ARÉA, la centrale d'achats. Concernant l'utilisation du maïs à sa date de semis habituelle, Claude Chalon a évoqué la formule de Rath. Cet indicateur venant d'Allemagne permet, grâce à une analyse incluant la matière grasse, l'hémicellulose, la lignine et les sucres solubles, de définir le pouvoir méthanogène d'une variété.

À ce jour, la CAL compte dix sites par an en Lorraine, soit 80 à 95 variétés testées chaque saison, ce qui représente un potentiel de 2.000 micro-parcelles qui, grâce à un partenariat avec Dekalb,

sont analysées en continu avec un infralyseur calibré sur la formule de Rath.

Un compte rendu complet a été présenté sur toutes les variétés testées jusqu'alors en maïs des plus précoces aux plus tardives. L'association maïs + tournesol est toujours étudiée à différentes densités de semis car elle permet d'augmenter le pouvoir méthanogène de la biomasse récoltée et fournit de bons résultats quand le tournesol est récolté à un stade proche de la maturité.

Concernant la valorisation des digestats, leur intégration en remplacement d'un premier apport d'azote s'avère efficace sur orge et blé. Pour régulariser l'alimentation en toutes conditions climatiques, il est cependant prudent (en particulier pour le maïs) d'apporter simultanément une part d'azote nitrique.

Une ferme-une ruche

À Atton, Didier Junger, apiculteur au Rucher du château de Lunéville, est intervenu dans l'objectif et la volonté de

développer une réelle collaboration entre apiculteurs et agriculteurs. En effet, la première cause de mortalité des abeilles est le manque de nourriture durant toute la période estivale. Or, l'implantation de couverts végétaux et notamment dans les CIVE présente un grand intérêt dans la sauvegarde des abeilles pendant l'été. «L'agribashing est souvent lié à la méconnaissance des métiers et un relatif inadapté au grand public de la part des médias» indique-t-il. L'opération «une ferme, une ruche» met à disposition de chaque agriculteur volontaire les moyens de découvrir la passion des apiculteurs et de faciliter les échanges.

En synthèse, les CIVE recèlent plusieurs avantages, principalement le nettoyage des parcelles et la baisse d'utilisation de produits phytopharmaceutiques grâce aux couverts. Une approche économique a été exposée sur ce nouveau levier fondamental pour espérer conserver ou retrouver la propreté et le potentiel de production de nombreuses parcelles.

Les semences préparées avec le tout nouveau procédé Thermostem sur la station d'ÉPI-LOR sont saines et totalement débarrassées d'ergot. Pour les semences préparées en ferme, notamment celles de seigle, il est important de faire preuve d'une vigilance particulière par rapport à l'ergot.

L'après-midi du 21 janvier a été consacré à la visite du centre de traitement des déchets de Pont-à-Mousson qui valorise en énergie électrique le biogaz produit sur place. Celle-ci est principalement utilisée pour chauffer des bâtiments publics comme la piscine, les écoles et collèges, des bâtiments HLM, et la mairie.

Coopérative Agricole Lorraine



Les adhérents zone nord se sont réunis à Atton.


CONSTRUCTIONS METALLIQUES

CARDOT

03 24 26 42 80

DOUZY

**BÂTIMENTS
AGRICOLÉS &
INDUSTRIELS**

Toutes dimensions • Standard/sur mesure

www.cmdcardot.fr